



# FOCUS N°58

## Baromètre démographique 2022 de la Région de Bruxelles-Capitale

JEAN-PIERRE HERMIA

En 2020, la pandémie de Covid-19 avait eu un impact important sur l'évolution de la population de la Région bruxelloise, notamment via une surmortalité importante et une baisse des flux migratoires internationaux. La population n'avait augmenté que très faiblement. Mais que s'est-il passé en 2021 ? Comment a évolué la population bruxelloise ? Est-on revenu à une situation pré-pandémie ? Ce Focus fait le point sur chacune des composantes de l'évolution de la population en 2021 et sur la composition de la population au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### Introduction

La pandémie de Covid-19 avait eu un impact majeur sur l'évolution de la population de la Région de Bruxelles-Capitale dès mars 2020, notamment via une surmortalité très importante et une baisse des flux migratoires internationaux (IBSA, 2021). Cependant, les migrations avec les deux autres régions du pays et la natalité avaient été peu ou pas impactées en 2020. La population avait tout de même augmenté au cours de l'année, mais à un niveau très faible (+1 715 habitants).

Mais que s'est-il passé en 2021 ? Comment a évolué la population bruxelloise ? La mortalité a-t-elle retrouvé son niveau d'avant la pandémie ? Y a-t-il eu un rattrapage des flux migratoires internationaux qui n'avaient pas pu avoir eu lieu en 2020 ? Les migrations internes et les naissances ont-elles été finalement impactées par la pandémie ?

Ce Focus a pour objectif de répondre à ces questions, en se basant

sur les statistiques de population de Statbel, issues du Registre National<sup>1</sup>. Ces données portent notamment sur les mouvements (naissances, décès et migrations) qui caractérisent l'année 2021 et qui expliquent l'évolution de la population bruxelloise<sup>2</sup> jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2022, soit moins de deux mois avant le début du déclenchement de la guerre en Ukraine. L'impact de celle-ci sur la démographie bruxelloise n'est donc pas analysé dans ce Focus. L'afflux important d'Ukrainiens dans la Région en 2022 devrait être visible dans les statistiques à venir (→ Encadré).

### La croissance de la population en RBC reste très faible en 2021

Au cours de l'année 2021, **la Région de Bruxelles-Capitale a gagné 2 667 habitants** (Tableau ①), soit une croissance relative de +0,22 %. La RBC a donc poursuivi l'épisode de croissance démographique qui est ininterrompu depuis 1996.

## ① MOUVEMENT DE LA POPULATION EN RBC (ANNÉES 2017 À 2021)

	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Population au 1<sup>er</sup> janvier</b>	1 191 604	1 198 726	1 208 542	1 218 255	1 219 970
<b>Mouvement naturel</b>					
Naissances	17 709	17 377	16 635	15 847	15 690
Décès	9 031	8 919	8 916	10 984	8 849
<i>Solde naturel</i>	8 678	8 458	7 719	4 863	6 841
<b>Mouvement migratoire interne</b>					
Immigrations internes	25 129	25 254	25 089	23 585	23 854
Émigrations internes	39 430	40 162	40 811	40 904	44 905
<i>Solde migratoire interne</i>	-14 301	-14 908	-15 722	-17 319	-21 051
<b>Mouvement migratoire international</b>					
Immigrations internationales	50 773	53 523	54 317	42 748	48 414
Entrées	42 352	44 873	46 184	35 993	39 261
Réinscriptions après radiation	6 219	6 570	6 350	5 341	5 905
Changements de registre (entrées)	2 202	2 080	1 783	1 414	3 248
Émigrations internationales	38 193	36 527	36 518	29 113	31 449
Sorties	17 777	18 530	17 921	14 283	15 285
Radiations d'office	20 234	17 821	18 358	14 556	15 924
Changements de registre (sorties)	182	176	239	274	240
<i>Solde migratoire international</i>	12 580	16 996	17 799	13 635	16 965
<b>Ajustement statistique</b>	165	-730	-83	536	-88
<b>Population au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante</b>	1 198 726	1 208 542	1 218 255	1 219 970	1 222 637
<b>Accroissement annuel</b>	7 122	9 816	9 713	1 715	2 667

Source : Statbel (RN)

Bien que supérieure à celle de 2020, qui n'était que de +1 715 individus, la **croissance démographique bruxelloise de 2021 reste très faible**. Il s'agit d'ailleurs de l'augmentation de population la plus faible depuis 1998, mise à part l'année 2020, au cours de laquelle elle a été particulièrement faible (②). Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Région de Bruxelles-Capitale compte **1 222 637 habitants**. Elle n'a jamais été aussi peuplée.

La croissance de la population en 2021 en RBC est près de deux fois moindre que celle de la Région wallonne (+0,39 %), et elle est moins du tiers de celle de la Flandre (+0,69 %). Dans ces deux autres régions, l'augmentation de la population en 2021 est principalement liée à la hausse du nombre d'arrivants en provenance de Bruxelles, comme nous le verrons plus loin dans ce Focus.

Comme c'est systématiquement le cas depuis une dizaine d'années (②), la croissance démographique annuelle en 2021 s'explique par un **solde naturel** (+6 841) (→ Glossaire) et un **solde migratoire international** (+16 965) (→ Glossaire) positifs. Ensemble, ces deux derniers compensent le **solde migratoire interne très négatif** (-21 051) (→ Glossaire).

## Le mouvement naturel reprend des couleurs en RBC

Au cours de l'année 2021, l'excédent du nombre de naissances sur celui des décès, soit le **solde naturel**, atteint +6 841 unités en RBC (①, ②). C'est 2 000 unités de plus qu'en 2020 (+4 900), année au cours de laquelle il avait atteint sa valeur la plus faible depuis l'année 2003. Le mouvement naturel **contribue** donc de façon plus importante à la **croissance démographique bruxelloise**, comme ce fut le cas depuis les années 2000. Qu'est-ce qui explique cette hausse ?

## La mortalité retrouve son niveau d'avant la pandémie

8 849 Bruxellois sont décédés au cours de l'année 2021 (①), soit **une baisse de près de 20 % par rapport à 2020**, année de mortalité exceptionnelle en raison de la pandémie de Covid-19, qui a frappé la RBC dès le mois de mars 2020. Le nombre de décès en 2021 est proche de celui des années précédant la pandémie, au cours desquelles il avoisinait les 9 000 unités. La mortalité retrouve donc son niveau d'avant la pandémie en Région bruxelloise.

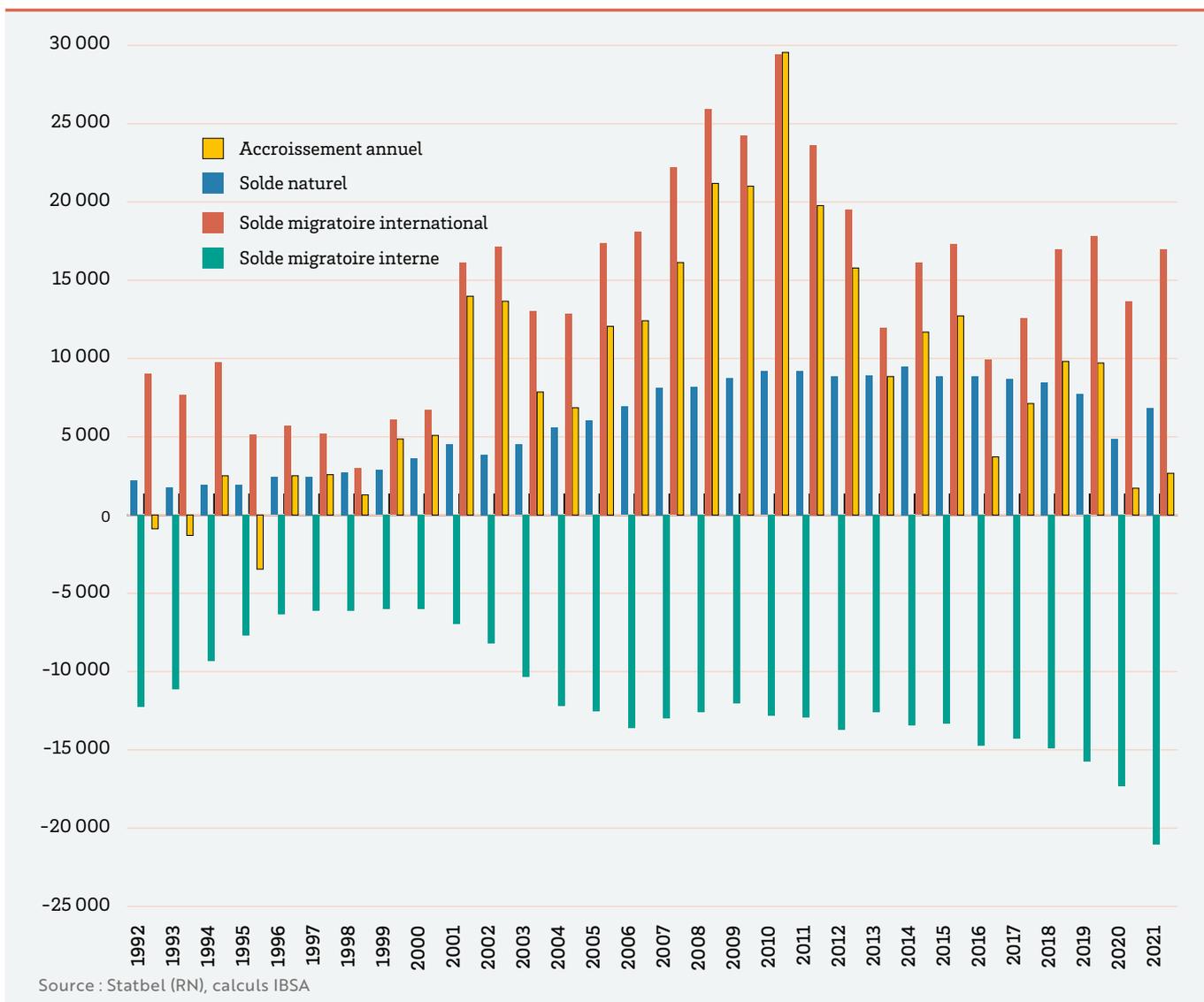
Le taux brut de mortalité (→ Glossaire) s'établit à 7,2 ‰ en 2021 en Région bruxelloise, contre 9,0 ‰ en 2020. C'est légèrement moins qu'en 2019 (7,3 ‰), soit l'année précédant la pandémie. Cet indicateur reste largement inférieur aux valeurs enregistrées en Région flamande (9,7 ‰) et en Wallonie (10,7 ‰). Du fait du rajeunissement relatif de sa population ayant eu lieu des années 1990 à 2016, la RBC est passée d'une région à la population vieillie à une région d'âge globalement jeune. Il en a résulté mécaniquement une baisse de la mortalité, car la proportion de la population d'âges élevés, la plus soumise au risque de décéder, a diminué.

## La natalité et la fécondité bruxelloises continuent leur érosion

Au cours de l'année 2021, 15 691 enfants sont nés<sup>3</sup> en Région bruxelloise (①). Ce chiffre est **en baisse pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive** (⑥). En d'autres mots, depuis sept ans, de moins en moins d'enfants naissent en RBC. Ainsi, le nombre de naissances a baissé de près de 15 % entre 2014 et 2021.

Le taux brut de natalité (→ Glossaire) poursuit également sa baisse. Il a diminué de 16,9 ‰<sup>4</sup> en 2010 à 12,8 ‰ en 2021. Si le taux

## ② COMPOSANTES DU MOUVEMENT DE LA POPULATION EN RBC (ANNÉES 1992 À 2021)



brut de natalité reste largement plus élevé en 2021 à Bruxelles qu'en Région flamande (9,8 %) et qu'en Wallonie (10,0 %), les écarts entre les valeurs de cet indicateur en RBC et les deux autres régions n'ont cessé de se resserrer depuis 2010. La natalité plus élevée en Région bruxelloise s'explique notamment par une proportion plus importante de femmes âgées de 20 à 44 ans, donc en âge d'avoir des enfants.

L'indice conjoncturel de fécondité ou ICF (→ [Glossaire](#)) a l'avantage de neutraliser cet effet lié à la structure par âge, atypique en Région bruxelloise. En 2021, il s'élève à **1,57** enfant par femme à Bruxelles (BfP et Statbel, 2022), soit moins qu'en Région flamande (1,61) et qu'en Région wallonne (1,60). En d'autres termes, le nombre moyen d'enfants par femme<sup>5</sup> est légèrement plus faible à Bruxelles que dans les deux autres régions en 2021.

Pourtant, en comparaison avec les deux autres régions, c'est en Région bruxelloise que cet indicateur était le plus élevé, et cela de façon ininterrompue, de 1992 à 2020. En 2006, il y a atteint sa valeur la plus élevée (2,10 enfants par femme, contre 1,72 en Flandre et 1,80 en Wallonie). La fécondité en 2006 était donc largement plus élevée à Bruxelles que dans les deux autres régions.

De 2006 à 2021, l'ICF a diminué de façon plus ou moins régulière en RBC, passant de 2,10, soit très exactement le seuil de renouvellement des générations (→ [Glossaire](#)) à 1,57. Cette baisse

importante, de plus d'un demi-enfant par femme, peut s'expliquer par différents facteurs. Parmi ceux-ci, citons l'impact de la crise économique de 2008, qui aurait eu pour conséquence un report des naissances, et, par après, l'incertitude quant à l'avenir, qui aurait diminué le nombre d'enfants désirés (IBSA, 2021). Néanmoins, ces deux hypothèses explicatives ne sont pas propres à la population de la Région bruxelloise, et ne peuvent pas expliquer une telle baisse. D'autres éléments structurels sont probablement en cause, parmi lesquels la recomposition de la population en âge de procréer, ou la périurbanisation des ménages avant leur parentalité effective<sup>6</sup>.

### Une hausse des flux de migrations internationales

Au cours de l'année 2021, près de 48 500 personnes sont arrivées dans la Région en provenance directe d'un pays étranger (①). C'est 5 700 entrées de plus qu'en 2020 (42 700), année qui avait été marquée par le début de la pandémie de Covid-19 et la fermeture des frontières pendant près de trois mois, entraînant une baisse importante du nombre d'entrées internationales. L'immigration internationale retrouve son niveau de 2016, mais son intensité reste moindre qu'entre 2017 et 2019 (de 50 000 à 54 000 entrées par an).

Parmi ces immigrations internationales, plus de 3 200 sont des changements de registre. Il s'agit donc de demandeurs d'asile qui ont acquis en 2021 le statut légal de réfugiés, entrant de ce fait dans la population bruxelloise prise en compte dans ce Focus. Ce chiffre est en nette hausse par rapport aux années précédentes. Cela s'explique notamment par un rattrapage (partiel) des procédures d'asile, brutalement interrompues lors du premier confinement du printemps 2020.

En 2021, 31 400 Bruxellois ont quitté la Région pour s'installer à l'étranger (1). C'est 2 300 de plus qu'en 2020 (29 100), mais cela reste bien moins qu'au cours des années précédentes (de 36 000 à 38 000 par an entre 2016 et 2019). Ce niveau plus faible du nombre d'émigrations internationales en partance de la RBC en 2021 est notamment une conséquence de la baisse de l'immigration internationale vers la RBC en 2020. En effet, si le flux d'entrées est moindre, le flux de retour (dans le pays d'origine) sera souvent moindre également, mais avec un certain effet retard.

La différence entre les immigrations et les émigrations internationales résulte en un **solde migratoire international** de près de **+17 000** unités, **en hausse** de plus de 3 300 unités par rapport à l'année précédente (1, 2). Cette hausse permet aux migrations internationales de retrouver leur **impact très positif sur l'évolution de la population bruxelloise** qu'elles avaient en 2018 (+17 000), et presque autant qu'en 2019 (+17 800).

Il est probable aussi que cette hausse des flux internationaux est partiellement liée à une récupération des flux qui n'avaient pu avoir lieu en 2020, et qui ont été reportés en 2021. Pourtant, en 2018 et en 2019, tant les flux d'entrées que les flux de sorties étaient plus importants, d'environ 5 000 migrants internationaux. Le rattrapage des flux en 2021 n'est donc pas total.

L'intensité migratoire internationale n'a donc pas retrouvé en 2021 son niveau d'avant la pandémie. S'agit-il d'une évolution structurelle ? Les futures données concernant l'année 2022 ne pourront hélas pas répondre à cette question, du fait de la crise ukrainienne et de l'afflux massif de réfugiés depuis lors (→ Encadré).

## Bruxelles perd de plus en plus d'habitants vis-à-vis des deux autres régions

En 2021, 23 854 personnes sont venues s'installer dans la Région bruxelloise, en provenance du reste de la Belgique (1). Ce nombre d'immigrations internes est relativement stable depuis 1992, puisqu'il oscille entre 20 000 et 26 000 unités. Néanmoins, il a été plus faible en 2020 (23 585) et en 2021 qu'au cours des années précédant la pandémie de Covid-19, au cours desquelles il avoisinait les 26 000 entrées.

Toujours en 2021, 44 905 personnes ont quitté la Région bruxelloise pour s'établir dans une des deux autres régions du pays (1). C'est près de 10 % - soit 4 000 sorties - de plus qu'en 2019 et 2020.

La différence entre les immigrations et les émigrations internes constitue le **solde migratoire interne**, qui s'élève à **-21 051** unités en 2021 (1, 2). Ce solde se creuse nettement par rapport aux années précédentes, au cours desquelles il avait déjà tendance à diminuer. Sa valeur négative a été multipliée par 4 entre 2000 et 2021, et il est **de plus en plus l'élément négatif de l'évolution de la population bruxelloise**.

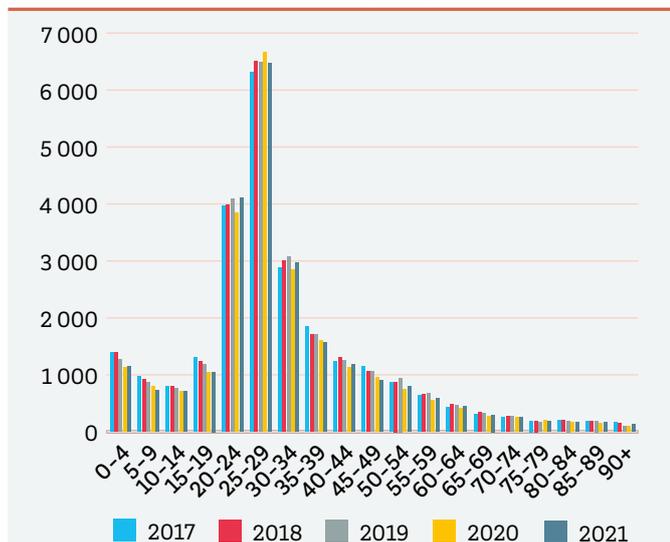
Quels éléments peuvent expliquer cette évolution importante ? Des logiques liées à l'âge des migrants, à leurs lieux d'origine et de destination en Flandre et en Wallonie peuvent-elles être mise en évidence ?

### Bruxelles perd de plus en plus d'adultes de 30-44 ans et de jeunes enfants

Globalement, au cours des années 2017 à 2021, les entrées en Région bruxelloise ne se réalisent pas aux mêmes âges que les sorties (3, 4) :

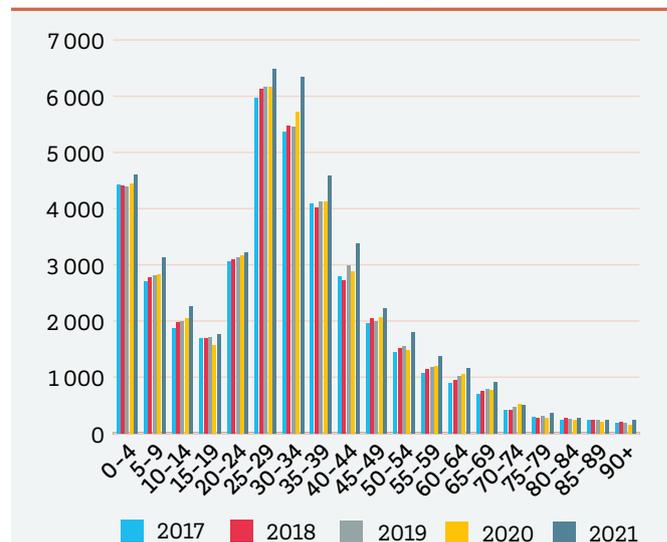
- Les (très) jeunes adultes sont largement majoritaires parmi les entrées dans la Région. Ainsi, plus de la moitié d'entre eux (57 % en 2021) a entre 20 et 34 ans, et les 25-29 ans à eux seuls représentent plus du quart des entrées. Il s'agit de jeunes en phase de décohabitation parentale, venant à Bruxelles pour

### 3 NOMBRE ANNUEL D'ENTRÉES EN RBC DEPUIS LES 2 AUTRES RÉGIONS, PAR CLASSES D'ÂGE QUINQUENNALES (2017 À 2021)



Source : Statbel (RN), calculs IBSA

### 4 NOMBRE ANNUEL DE SORTIES DE LA RBC VERS LES 2 AUTRES RÉGIONS, PAR CLASSES D'ÂGE QUINQUENNALES (2017 À 2021)



Source : Statbel (RN), calculs IBSA

les opportunités que la Région offre : emploi, études, vie sociale et culturelle (Berns *et al.*, 2022).

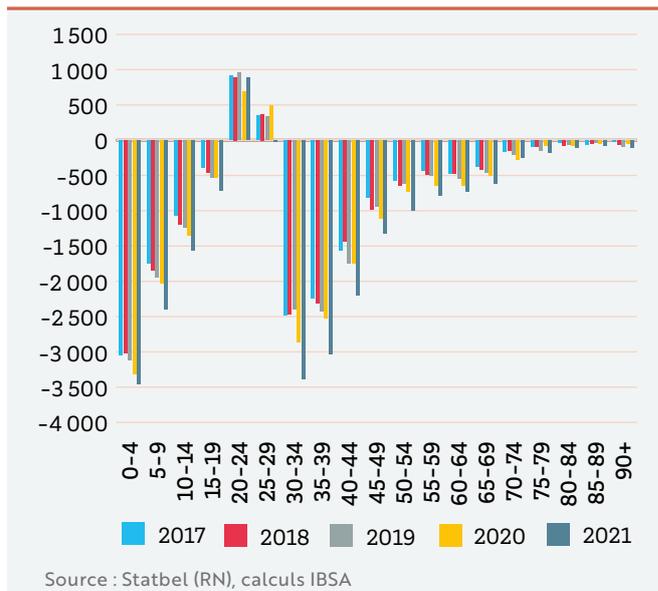
- Les adultes de 25 à 39 ans, de même que les très jeunes enfants, sont majoritaires parmi les sorties.
- Le **solde migratoire** vis-à-vis des deux autres régions est **négatif à presque tous les âges** (5). C'est particulièrement le cas pour les 30 à 44 ans, de même que pour les jeunes enfants. Il s'agit des âges classiques de la périurbanisation, à l'œuvre à Bruxelles depuis de nombreuses décennies (IBSA, 2021).

Y a-t-il eu un effet de la pandémie sur l'âge des migrants internes ? **Le nombre de sorties a nettement augmenté en 2021 (par rapport aux années précédentes)**, et ce, de manière plus prononcée à certains âges. C'est le cas des 30-34 ans (+1 000 sorties entre 2017 et 2021), des 35-39 ans (+600), des 40-44 ans (+500) et des enfants de 5 à 9 ans (+400). Cela correspond aux âges de la périurbanisation, dont l'intensité se serait donc renforcée en 2021.

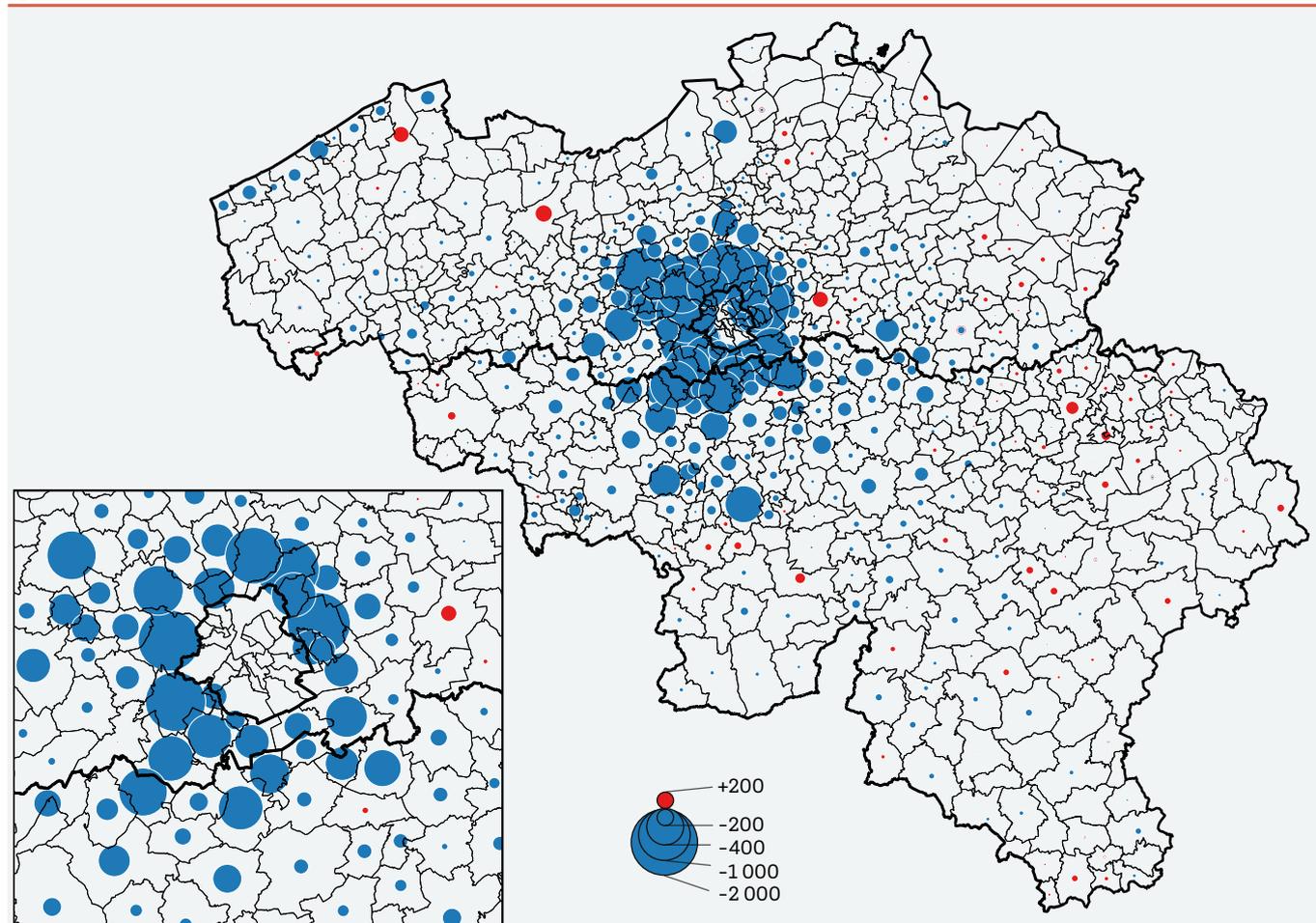
### Bruxelles perd des habitants vis-à-vis d'espaces multiformes

La hausse des départs aux âges classiques de la périurbanisation (adultes de 30-44 ans et [leurs] jeunes enfants) est-elle confirmée par l'analyse de la géographie des migrations internes ? La carte (6) présente le solde migratoire entre la RBC et chacune des communes du reste de la Belgique en 2020-2021<sup>7</sup>.

### 5 BILAN MIGRATOIRE ANNUEL ENTRE LA RBC ET LES 2 AUTRES RÉGIONS, PAR CLASSES D'ÂGE QUINQUENNALES (2017 À 2021)



### 6 SOLDE MIGRATOIRE ENTRE LA RBC ET CHACUNE DES COMMUNES DU RESTE DE LA BELGIQUE (2020-2021)



Source : Statbel (RN), calculs IBSA

Bruxelles perd des habitants dans ses échanges (en bleu) avec une grande majorité des autres communes du Royaume, et plus particulièrement avec les communes avoisinant les frontières de la Région bruxelloise. Une bonne partie des communes du Brabant flamand et du Brabant wallon sont largement bénéficiaires des échanges migratoires avec Bruxelles. C'est également le cas des communes de la vallée de la Dendre, de Tirlemont, Anvers, Charleroi, La Louvière, et, dans une moindre mesure, les communes du littoral et plusieurs villes de taille moyenne du reste du pays.

La Région bruxelloise n'est bénéficiaire (en rouge) que vis-à-vis d'un nombre plus limité de communes, parmi lesquelles Louvain, Gand, Bruges, Ottignies-Louvain-la-Neuve et des communes des provinces de Liège et de Limbourg. Cette géographie recoupe bien l'analyse établie selon l'âge : plusieurs communes qui sont le siège d'une université envoient plus de migrants à Bruxelles qu'elles n'en reçoivent.

Derrière ce solde migratoire, les entrées vers Bruxelles et les sorties de Bruxelles ne présentent pas la même répartition géographique (cartes ⑦ et ⑧). Il y a proportionnellement beaucoup plus de sorties en direction des communes du rand (→ [Glossaire](#)) et, plus globalement, de la périphérie bruxelloise au sens large. Les principales villes du pays ressortent dans les deux cas :

- vis-à-vis de Louvain et de Gand, il y a nettement plus d'entrées en RBC que de sorties ;
- vis-à-vis de Charleroi et de la Louvière, c'est l'inverse.

Certes, les communes périurbaines bruxelloises dominent la carte des sorties, mais un certain nombre de communes au passé industriel (Charleroi, La Louvière, vallée de la Dendre) ressortent également. Cela confirme que les départs de la Région bruxelloise ne se font pas uniquement en direction d'un lotissement résidentiel en périphérie, mais également vers les autres grandes villes belges, et vers des villes au passé industriel, au sein desquelles le prix du logement est plus abordable (Berns *et al.*, 2022).

Dès mars 2020 et la première vague de Covid-19, l'idée d'une aspiration croissante de la population pour un logement possédant son propre jardin privé a été véhiculée. L'offre de ce type de logement étant limitée en Région bruxelloise, il en aurait résulté une accélération de « l'exode urbain ». La configuration spatiale récente – en 2020-2021 – des flux migratoires entre Bruxelles et le reste de la Belgique est-elle le fruit d'une évolution structurelle, ou est-elle la conséquence de la pandémie ? L'analyse des cartes ⑨ et ⑩ permet de répondre partiellement à cette interrogation.



## Un afflux important d'immigrants ukrainiens en 2022 ?

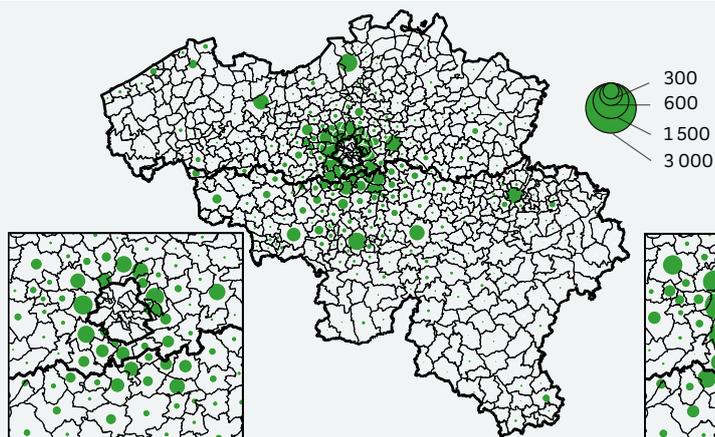
À la suite du déclenchement de la guerre en Ukraine fin février 2022, un nombre important de ressortissants ukrainiens a quitté le pays pour s'établir (plus ou moins temporairement) ailleurs en Europe. Un certain nombre d'entre eux est arrivé en Belgique, et, selon le règlement européen adopté en urgence, ces immigrants ont pu directement bénéficier de la protection temporaire<sup>8</sup>. Les nouvelles perspectives démographiques du Bureau fédéral du Plan (BFP) et de Statbel prennent en compte la crise ukrainienne et l'impact majeur du conflit sur les flux migratoires internationaux, en se basant sur les statistiques provisoires établies pour l'occasion par Statbel (BfP et Statbel, 2023).

Concernant la Région bruxelloise, cette mise à jour des perspectives démographiques table sur :

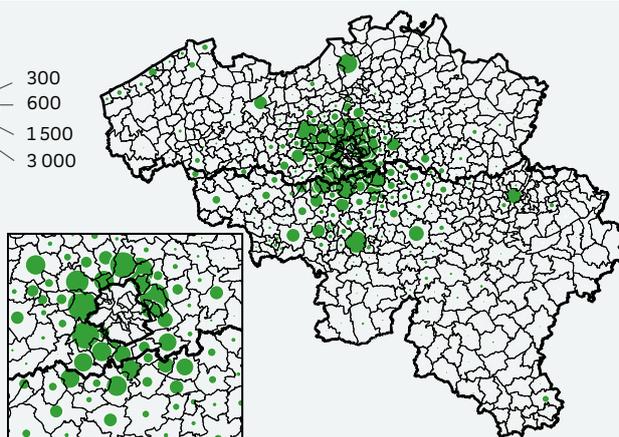
- Une très forte hausse du flux d'immigration internationale en 2022, avec plus de 63 000 entrées en RBC. Dès 2023, ce flux retrouverait son niveau observé au cours des années précédant la pandémie de Covid-19, soit autour de 50 000 entrées chaque année.
- Une forte hausse du flux d'émigration internationale en 2024, avec près de 43 000 sorties de la RBC, expliquée par une migration de retour d'une part importante des ressortissants ukrainiens. L'évolution de la situation en Ukraine déterminera la pertinence de ces projections. Dès 2025, ce flux baisserait pour se stabiliser autour des 38 000 sorties annuelles.
- Une forte hausse du solde migratoire international en 2022, qui bondirait à près de + 25 000 unités. Il serait de +13 000 en 2023 et chuterait à +8 600 en 2024. Dès 2025, ce solde se stabiliserait autour des +11 000 unités par an.

Ce scénario induit une nette hausse de la population bruxelloise en 2022 (+13 300 habitants), d'une légère hausse en 2023 (+2 000 habitants), qui serait suivie d'une diminution continue jusqu'en 2030, liée notamment aux migrations de retour en Ukraine.

### ⑦ NOMBRE D'ENTRÉES EN RBC DEPUIS CHACUNE DES COMMUNES DU RESTE DE LA BELGIQUE (2020-2021)



### ⑧ NOMBRE DE SORTIES DE LA RBC VERS CHACUNE DES COMMUNES DU RESTE DE LA BELGIQUE (2020-2021)

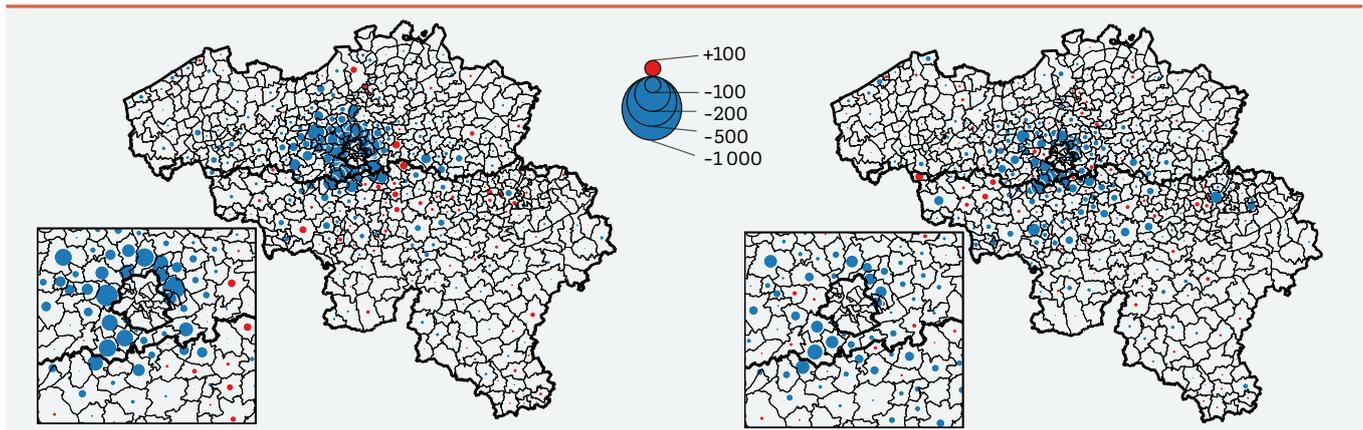


Source : Statbel (RN), calculs IBSA

## 9 10 ÉVOLUTION DU SOLDE MIGRATOIRE ENTRE LA RBC ET CHACUNE DES COMMUNES DU RESTE DE LA BELGIQUE

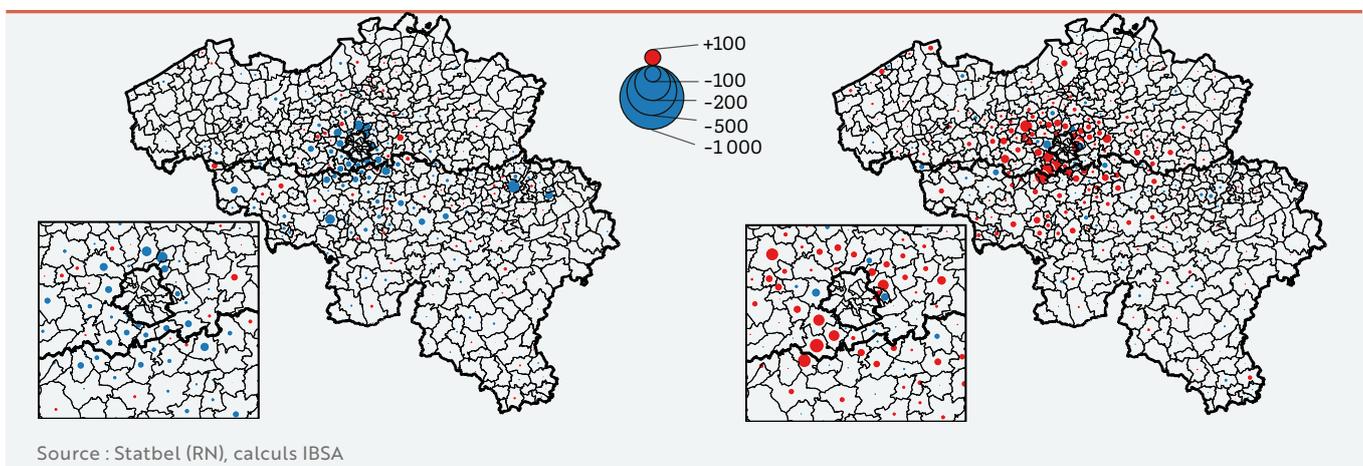
Entre 2010-2011 et 2020-2021

Entre 2018-2019 et 2020-2021



## 11 ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTRÉES EN RBC DEPUIS CHACUNE DES COMMUNES DU RESTE DE LA BELGIQUE, ENTRE 2018-2019 ET 2020-2021

## 12 ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SORTIES DE LA RBC VERS CHACUNE DES COMMUNES DU RESTE DE LA BELGIQUE, ENTRE 2018-2019 ET 2020-2021



Source : Statbel (RN), calculs IBSA

La carte 9 représente, entre la RBC et chaque commune du reste du pays, l'évolution du solde migratoire à dix ans d'intervalle (entre 2010-2011 et 2020-2021). La carte 10 représente le même indicateur, mais seulement à deux ans d'intervalle (entre 2018-2019 et 2020-2021), et permet de mieux circonscrire l'impact de la pandémie. Force est de constater que ces deux cartes présentent des similitudes, mais également des différences notables :

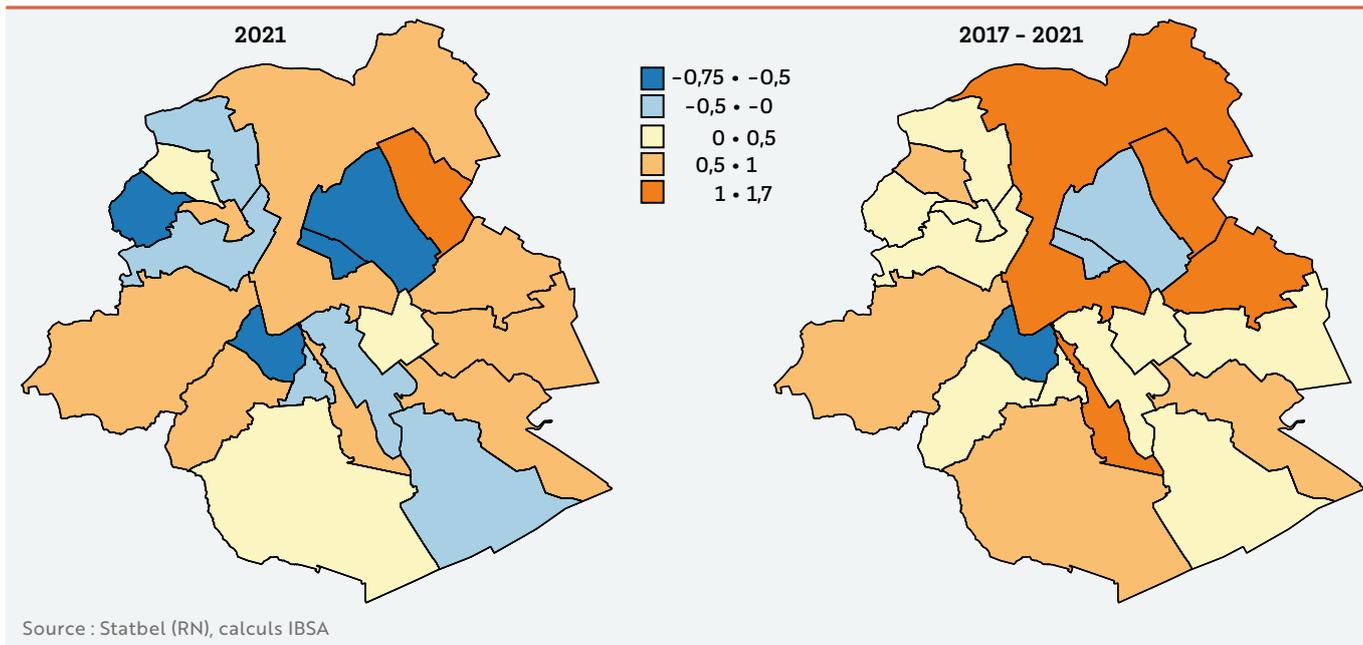
- En dix ans d'intervalle (9), le solde migratoire de la RBC, toujours négatif, s'est largement creusé (en bleu) avec la plupart des communes de l'arrondissement d'Hal-Vilvorde, de la vallée de la Dendre, du triangle Tirlemont-Landen-Saint-Trond, et de l'ouest du Brabant wallon. Toutes ces communes sont donc largement plus bénéficiaires des migrations avec Bruxelles que dix ans auparavant. C'est également le cas, mais dans une moindre mesure, de la plupart des villes de la dorsale wallonne et de la région de Courtrai. Au contraire, le solde migratoire de Bruxelles vis-à-vis de nombreuses communes de Hesbaye s'est amélioré (en rouge). Cela peut être lié à la périurbanisation de l'emploi vers le Brabant wallon, comme l'a mis en évidence une étude récente sur la migration des entreprises bruxelloises<sup>9</sup> (IBSA, 2022).
- En deux ans d'intervalle (10), le solde migratoire de la RBC a surtout diminué (en bleu) avec les communes de la périphérie nord-est et sud-ouest de la Région, de la vallée de la Dendre et la dorsale wallonne<sup>10</sup>. Dans une moindre mesure, c'est le cas également avec de nombreuses communes des deux Brabant,

élargis vers leurs propres communes périphériques. Au contraire, il a notamment augmenté (en rouge) dans l'ouest du Hainaut (dont Mouscron). Cet indicateur est l'addition de l'évolution du nombre d'entrées (11), et de celle des sorties (12), évolutions qui évoluent très différemment :

- Par rapport à juste avant la pandémie, il y a globalement moins d'entrées (en bleu) en RBC depuis la majorité des communes du reste de pays (11). C'est surtout le cas en provenance des communes de la périphérie bruxelloise, du Brabant wallon et des villes de la dorsale wallonne.
- Dans le même laps de temps, il y a globalement plus de sorties (en rouge) de la RBC en direction d'une grande majorité des communes du reste du pays (12), et plus particulièrement dans les périphéries proches sud-ouest et nord de la RBC, et dans la vallée de la Dendre.

La géographie du solde migratoire en 2020-2021 s'inscrit donc dans une tendance structurelle à la périurbanisation bruxelloise, qui touche non seulement les communes de la (plus ou moins) proche périphérie bruxelloise, mais également, et de plus en plus, des communes plus éloignées telles que celles de la vallée de la Dendre et de la dorsale wallonne. Mais peut-on encore vraiment parler de périurbanisation ou d'étalement urbain, si le lieu de destination est aussi distant et qu'il s'agit de villes (plus ou moins grandes) ?

La pandémie n'a pas été synonyme de rupture dans cette tendance, mais l'a renforcée, en s'accompagnant d'une baisse



des entrées (périphérie proche de la RBC, dorsale wallonne) et une nette hausse des sorties (périphérie proche sud-ouest et nord de la RBC, vallée de la Dendre).

Cela perdurera-t-il dans les années à venir ? Initiée lors de la pandémie, l'intensification de la pratique du télétravail permet à ceux qui peuvent le pratiquer de s'affranchir partiellement du frein à la migration résidentielle que constitue la distance au lieu de travail (Motohachi *et al.*, 2020, Depraz, 2021). Néanmoins, la crise récente de l'énergie et la hausse des coûts de transport qu'elle engendre pourraient changer la donne.

## La population n'augmente que dans 11 des 19 communes en 2021

Si l'ensemble de la RBC est en croissance démographique en 2021, l'augmentation de population ne concerne que 11 des 19 communes bruxelloises (13). Elle est la plus élevée et proche de 1 % dans quatre communes : Evere (+1,3 %), la Ville de Bruxelles (+1,0 %), Woluwe Saint-Lambert (+0,9 %) et Auderghem (+0,8 %). Il s'agit d'ailleurs des communes où la population a le plus augmenté au cours des cinq dernières années (14), et où l'augmentation a eu lieu chacune des années 2017 à 2021. En cinq ans, Auderghem a ainsi gagné près de 1 700 habitants (soit 5 % d'habitants supplémentaires) ; Woluwe Saint-Lambert, plus de 3 300 habitants (soit +6 %) ; la Ville de Bruxelles, plus de 12 000 habitants (soit +7 %) ; et enfin, Evere, 3 200 habitants (soit +8 %).

En parallèle, 8 des 19 communes perdent des habitants en 2021 (13). C'est à Ixelles (-0,5 %), Berchem-Sainte-Agathe, Schaerbeek et Saint-Josse-ten-Noode (-0,6 %), et surtout à Saint-Gilles (-0,7 %) que les baisses sont les plus importantes. Ces trois dernières communes sont d'ailleurs celles dont la population baisse au cours des cinq dernières années (14). Ainsi, en cinq ans, Schaerbeek a perdu plus de 2 300 habitants (soit 1,8 % de sa population) et Saint-Gilles, plus de 1 600 habitants (soit 3,2 % de sa population, ou un habitant sur trente).

## La population bruxelloise se distingue de celle des deux autres régions en 2022

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la population de la Région bruxelloise est **relativement moins âgée que celle des deux autres régions du pays**. La part des 65 ans et plus n'y atteint que 13 %, contre près de 20 % en Région flamande et en Wallonie. Les jeunes de moins de 18 ans, au contraire, y sont relativement plus nombreux (22 %, contre près de 20 % dans les deux autres régions). Enfin, la Région bruxelloise se distingue surtout par la part plus élevée de personnes d'âges actifs (18-64 ans), qui représentent 65 % de la population, pour quasiment 60 % dans les deux autres régions.

L'âge moyen des Bruxellois est de **37,8 ans** en 2022, et est en hausse pour la sixième année d'affilée. Le rajeunissement de la population bruxelloise, entamé dans les années 1990 et qui s'est poursuivi jusqu'en 2016, est donc derrière nous. Néanmoins, l'âge moyen y reste largement inférieur qu'en Flandre (43,0 ans) et qu'en Wallonie (41,8 ans), dans lesquelles le vieillissement demeure soutenu depuis une dizaine d'années en Wallonie et plus de vingt ans en Flandre.

La population étrangère, c'est-à-dire l'ensemble des habitants qui ne disposent pas de la nationalité belge, s'élève à 438 700 personnes au 1<sup>er</sup> janvier 2022, soit **35,9 % de la population bruxelloise**. Cette proportion est en hausse pour la 17<sup>ème</sup> année consécutive<sup>11</sup> en RBC. La proportion de ressortissants étrangers est désormais plus de trois fois plus importante qu'en Région flamande (9,8 %) et qu'en Région wallonne (10,6 %). Parmi ces étrangers en RBC, les Français sont de loin les plus nombreux (68 400 au 1<sup>er</sup> janvier 2022), suivis par les Roumains (45 200) et les Italiens (35 200), qui dépassent désormais les Marocains (34 000). Cinq autres groupes de ressortissants européens dépassent le nombre de 10 000 en Région bruxelloise : les Espagnols (30 600), les Polonais (20 100), les Portugais (19 000), les Bulgares (13 100) et les Allemands (10 900).

Enfin, au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le **nombre de ménages privés** en Région bruxelloise s'élève à **563 882**, soit une hausse de 4 622 unités au

cours de l'année 2021. Cela correspond à une croissance relative de 0,83 %, ce qui est largement supérieur à celle de l'effectif de population (+0,22 %).

La **taille moyenne** des ménages privés a légèrement diminué en 2021 et s'élève désormais à **2,15 personnes par ménage**. Cela s'inscrit dans une tendance à la baisse qui a débuté en 2019, après une tendance à la hausse presque continue depuis le tournant du millénaire. Cette diminution de la taille moyenne des ménages privés depuis 2019 est liée à une modification de la structure de la population bruxelloise selon les ménages, dont notamment :

- › une croissance importante du nombre d'isolés (263 900 en 2022, soit 46,8 % des ménages privés) ;
- › une légère baisse du nombre de ménages de type mariés avec enfant(s) (103 300 en 2022, soit 18,3% des ménages privés).

## En résumé

En 2020, la pandémie de Covid-19 avait nettement impacté la démographie bruxelloise, par une surmortalité et une baisse des flux migratoires. La croissance démographique avait été historiquement faible (+1 715 habitants). En 2021, la surmortalité a été jugulée et les flux de migrations internationales sont en hausse. La population bruxelloise n'augmente que très légèrement (+2 667 habitants), du fait d'une natalité (et d'une fécondité) toujours en baisse, et d'un solde migratoire avec les deux autres régions particulièrement négatif.

L'évolution du solde migratoire interrégional en 2021 est dû à une nette augmentation du nombre de sorties vers le reste du pays (+10 %). Cette hausse est probablement en partie due à un report de départs qui n'avaient pas pu avoir lieu en 2020, à cause de la pandémie. La périurbanisation s'est intensifiée en 2021, notamment en direction des communes de la périphérie proche (sud-ouest et nord) et de la vallée de la Dendre. Pour 2022, il est attendu que les conséquences de la crise ukrainienne soient importantes au niveau des immigrations internationales. Les conséquences de la crise énergétique sur les migrations internes sont, elles, encore inconnues.

## Bibliographie

- BERNIS H., LENEL E., SCHAUT C., VAN HAMME G., 2022. *Pour un changement de paradigme dans la politique d'attractivité résidentielle en Région de Bruxelles-Capitale*, Brussels Studies.
- BUREAU FÉDÉRAL DU PLAN, STATBEL, 2023. *Conséquences de la guerre en Ukraine : croissance démographique en Belgique exceptionnelle en 2022 et incertitudes à moyen terme*, Bureau Fédéral du Plan, STATBEL, février 2023.
- DEPRAZ S., 2021. *L'exode urbain, un mythe*, AOC, 2 décembre 2021.
- IBSA, HERMIA J.-P., 2021. *Baromètre démographique 2021 de la Région de Bruxelles-Capitale*, Focus de l'IBSA n°46. Bruxelles. Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse
- IBSA, WILMOTTE P.-F., 2022, *Quelles entreprises s'installent ou quittent la Région de Bruxelles-Capitale ?* Focus de l'IBSA n°55, Bruxelles. Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse.
- MOTOHACHI A., MATSUOAKA D., AKIYAMA S., TAKECHI H., 2020. *Le Japonais a les yeux tournés vers la province*, Mainichi Shimbun (extraits), 14 juin 2020.
- STATBEL, 2021, *Naissance et fécondité*.

## Glossaire et abréviations

### Indice conjoncturel de fécondité (ICF)

Somme des taux de fécondité par âge. Il représente le nombre d'enfants qu'une femme aurait au cours de sa vie féconde (15 à 49 ans) si elle connaissait à chaque âge la fécondité observée au cours de l'année considérée.

### Rand

Communes du Brabant flamand jouxtant directement la région de Bruxelles-Capitale.

### Seuil de renouvellement des générations

Nombre moyen d'enfants par femme nécessaire pour qu'une population donnée conserve le même effectif, en l'absence de migrations, et en tenant compte de la mortalité entre la naissance et l'âge de la procréation.

### Solde migratoire

Différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période. On parle de **solde migratoire international** pour les entrées et les sorties depuis et vers l'étranger, et de **solde migratoire interne** pour les entrées et les sorties depuis et vers le reste du pays.

### Solde naturel

Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

### Taux brut de mortalité

Nombre moyen de décès dans la population observée pour une année donnée, souvent exprimé pour mille individus.

### Taux brut de natalité

Nombre moyen de naissances dans la population étudiée et pour une année donnée, souvent exprimé pour mille individus.

## Notes

1. Les données relatives à la fécondité proviennent du Bureau fédéral du Plan et de Statbel.
2. La population prise en compte dans ce Focus est la population de droit, légalement domiciliée en Région de Bruxelles-Capitale, de laquelle sont retirées, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1996, les personnes candidates au statut de réfugié. Avant cela, elles n'étaient pas retirées et faisaient bien partie de la population officielle.
3. Il s'agit des naissances enregistrées en Région de Bruxelles-Capitale selon Statbel. Il ne s'agit donc pas des naissances de facto, qui incluent toutes les naissances ayant eu lieu dans la Région, y compris celles issues de mères qui ne sont pas domiciliées en RBC.
4. Valeur la plus élevée enregistrée depuis la création de la Région en 1989.
5. Du moins, le nombre d'enfants que chaque Bruxelloise âgée de 15 à 49 ans aurait au cours de sa vie féconde si elle connaissait à chaque âge la fécondité observée en 2021.
6. Il s'agit d'hypothèses explicatives qui nécessiteraient d'être vérifiées à travers une analyse plus détaillée de l'évolution récente de la fécondité en Région bruxelloise.
7. Dans cette analyse spatiale, deux années ont été regroupées pour minimiser le problème des petits nombres.
8. De ce fait, ils ne sont pas inscrits au Registre d'attente car ils ne sont pas demandeurs d'asile. Ils font donc partie de la population officielle, comptabilisée par Statbel.
9. Bon nombre de ces communes de Hesbaye font partie de l'espace périurbain élargi de Bruxelles. En recomposition démographique elles-aussi, elles qui accueilleraient beaucoup de Bruxellois en 2010-2011 envoient désormais des hesbignons à Bruxelles, ou accueillent moins de Bruxellois (Bernis *et al.*, 2022). Le lien migratoire en provenance de Bruxelles s'est atténué. Cela s'explique notamment par une périurbanisation de l'emploi bruxellois, en direction de pôles urbains du Brabant wallon (Wavre, Louvain-la-Neuve), où travaillent bon nombre des habitants des communes de Hesbaye brabançonne.
10. Il s'agit souvent de communes où le logement est globalement plus abordable qu'en RBC, avec de nombreux logements locatifs.
11. La hausse est plus importante en 2021 qu'au cours des années précédentes.

### COORDINATION SCIENTIFIQUE

Astrid Romain

### COMITÉ DE LECTURE

Antoine de Borman, Xavier Dehaibe, Isaline Wertz

### ÉDITRICE RESPONSABLE

Astrid Romain - IBSA

©2023 Région de Bruxelles-Capitale. Tous droits réservés.